



COMITÉ RÉGIONAL
BRETAGNE

FSCF

RÈGLEMENT RÉGIONAL TWIRLING 2022

Comité Régional de Bretagne
Siège social
BP 10303
35203 RENNES Cedex 2
Tél. : 06 45 18 31 87
cr.bretagne@fscf.asso.fr

Secrétariat activité-comptabilité :
55 rue Monseigneur Tréhiou – CS 92241
56007 VANNES Cedex
Tél. : 02 97 42 60 96
secretariat.cr.bretagne@fscf.asso.fr

La commission régionale d'activité vous présente le règlement régional pour la saison 2022.
Ce document a pour objectif de présenter et partager les règlements et calendriers des événements organisés sur le territoire.

[Membres de la commission régionale Twirling : twirling.cr.bretagne@fscf.asso.fr](mailto:twirling.cr.bretagne@fscf.asso.fr)

Sabine Martin	Responsable
Corinne Balay	Référente juges administratifs
Sandra Chemin	
Pascal Fadier	Référent commission dép 35
Sarah Galinière	Référente juges techniques
Tifenn Lairy	Référente technique
Anne-Cécile Le Capitaine	
Marie-Thérèse Le Gourriérec	Référente commission dép 56
Lydie Méal	
Clara Motais	Référente communication
Marie-Anne Poupelin	Référente événement
Annaëlle Rosselin	
Evelien Van Miglen	

Formatrices régionales

Technique AF Expert :

Tifenn Lairy - Aurélie Poncel

Juges techniques :

Anne-Cécile Le Capitaine - Anne-Laure Rondin - Annaëlle Rosselin - Evelien Van Milgen

Juges administratifs :

Corinne Balay - Sandra Chemin - Lydie Meal

Liste des associations twirling par département :

<u>Association</u>	<u>Département</u>
Betton	35
Dinard	35
Lamballe	22
Languidic	56
Montauban de Bretagne	35
Peillac	56
Quédillac	35
Questembert	56
St Germain en Coglès	35
Vern sur Seiche	35

CALENDRIER DES COMPÉTITIONS / FORMATIONS/ EXAMENS/ STAGE :

Dates	Commentaires	Lieu
5 septembre	Équipe Territoire	Languidic
3 octobre	Recyclage AF	Montauban
24 octobre	Recyclage Juges techniques Recyclage PJ/RA 1 ^{ère} journée formation Juges techniques 1 ^{ère} journée formation PJ/RA	Montauban
21 novembre	2 ^{ème} journée formation PJ/RA Compteurs Chutes : nouveaux et recyclage Juges techniques : 1 en recyclage (absent à la 1 ^{ère} journée) et nouveaux	Vern Sur Seiche
28 novembre	Stage + passage 4, 5 et 6	Quédillac
5 décembre	Recyclage PJ/RA (matinée)	En visio
12 décembre	Examen national juges techniques Passage degré : 1 à 6	Lamballe
	Examen national juges administratifs	Vern Sur Seiche
19 décembre	Équipe Territoire	Vern Sur Seiche
15 janvier	Équipe Territoire	Languidic (Baud ou Pluvigner)
23 janvier	<i>Départementaux individuels</i>	<i>CD 56 Questembert CD 35 ?</i>
13 février	Régional Individuel	Quédillac (St Méen)
20 février	Équipe Territoire	?
12-13 mars	Coupe nationale	Cholet
20 mars	Équipe Territoire	?
9-10 avril	<i>Championnat national Individuel</i>	<i>La Roche s/ Yon</i>
24 avril	Équipe Territoire	Lamballe (à confirmer)
01 mai	<i>Départementaux équipes</i>	<i>CD56 Languidic CD35 Montauban</i>
8 mai	Équipe Territoire	?
22 mai	Régional équipes	Vern Sur Seiche
5 juin	Équipe Territoire	?
19 juin	Équipe Territoire	?
25 et 26 juin	National Équipes et Duos	Le Mans

Équipe Territoire :

La commission nationale a créé une nouvelle catégorie, Équipe territoire. Cette catégorie regroupe les équipes représentant chaque région ou chaque territoire dans les régions organisées en territoires. Elle se présentera lors du championnat national équipe.

Cette équipe doit être composée de 3 associations minimum avec 9 twirlers minimum.

Suite au process de sélection, voici la composition de l'équipe territoire Bretagne 2022 :

Noms des entraîneurs :

Tifenn Lairy Vern-sur-Seiche
Maxime Cravic Languidic

<u>Twirler</u>	<u>Association</u>
ABERGEL Lou-Jeanne	Vern-sur-Seiche
BAILLY Candice	Lamballe
BAILLY Loane	Lamballe
BEAULIEU Chloé	Saint-Germain-en-Coglès
DECAUDIN Kate-Lyne	Quédillac
DELANGHE Océane	Lamballe
DELOURME Cassandra	Montauban de Bretagne
ELAIN Jessica	Questembert
LAIRY Maëlyn	Vern-sur-Seiche
LIDURIN Salomé	Languidic
MANDARD Lizéa	Quédillac
MARTIN Milane	Quédillac
ROCHERULLE Loan	Montauban de Bretagne
TIREL Nolhan	Montauban de Bretagne
TOME Alexis	Questembert
SOW Awa	Questembert
VIOLA Lucie	Montauban de Bretagne

Licences :

Tout participant – twirlers, membres de jury, formateurs de membres de jurys ainsi que tous les animateurs fédéraux - à une compétition ou formation organisée par le comité régional doit être en possession de sa licence validée pour la saison en cours. La licence doit être présentée.

(Cf. twirling PFA article 3.3)

Engagements :

- Tous les engagements doivent respecter la date de retour, faute de quoi ils ne seront pas pris en compte
- Tous les engagements doivent parvenir selon les modalités définies par le comité régional
- Toute équipe ou twirler inscrits à une compétition est réputé participant à la compétition et sera facturé. C'est la date de retour des engagements qui fait foi.
- Tout forfait doit parvenir au Responsable de la commission régionale, 7 jours avant la date de la compétition au plus tard. Sans fourniture d'un certificat médical valide, dans les 48h suivant la compétition, les inscriptions seront facturées.

CHAMPIONNATS

Organisation :

Un club souhaitant organiser un championnat régional ou un championnat interdépartemental doit en faire la demande par écrit à la commission technique régionale.

Des personnes aptes à donner les premiers gestes de secours ou secourismes sont obligatoires sur les lieux de championnats.

Sonorisation :

Les organisateurs de ces championnats régionaux doivent prévoir une sonorisation acceptant les **clé USB** et les musiques en **format MP3**.

Récompenses :

Pour le **championnat individuel**, les récompenses seront attribuées ainsi, **à partir de la catégorie junior**

- Médaille d'or : total des points supérieur ou égal à 12
- Médaille d'argent : total des points supérieur ou égal à 11
- Médaille de bronze : total des points supérieur ou égal à 10

Pour les catégories poussins à cadets, les 3 premiers recevront une médaille.

Pour les championnats équipes et duos, les 3 premiers de chaque catégorie doivent être récompensés. Pour cela, l'organisateur doit se rapprocher du comité régional afin de compléter les récompenses manquantes.

JUGES TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS

Les twirlers nés en 2005 (entre le 01/09 et 31/12), qui ont fait la formation juge technique, sont susceptibles de juger les catégories promotion dans la limite de leur niveau et bien évidemment s'ils ont passé l'examen et sous réserve de la validation par les formateurs juges techniques.

En Individuel : uniquement les duos non officiels (catégories Région) selon leur niveau

En équipe : poussins, espoirs 3 à 5 et espoirs à 6 et plus (uniquement s'ils ont le niveau requis)

Dans tous les autres cas, ils seront considérés juges blancs (les notes ne comptent pas)

Tous les juges techniques et administratifs (PJ/RA) des clubs en compétition (département et région), devront être inscrits sauf cas de force majeur.

Les nouveaux PJ/RA doivent officier sur un championnat individuel ET un championnat équipe. Les PJ/RA/CC, ne peuvent s'inscrire à un championnat National s'ils n'ont pas jugé lors des championnats Départementaux ou Régionaux

Ils doivent être présents 20 mn avant le début de la compétition.

Lors d'un championnat régional : art 9.3.2 des RESC concernant le chèque de caution s'applique
Chaque club devra inscrire **1 compteur chute**.

Tenue des juges :

Les juges doivent se présenter avec le polo FSCF de couleur blanche floqué du mot « juge » dans le dos. À défaut, un haut de couleur blanche sans marque de leur association d'appartenance est autorisé.

CATÉGORIE POUR LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

INDIVIDUELS

Pour toutes les catégories se référer au RESC Individuel art 4.2 page 8

Catégorie supplémentaire

	Temps	Degré	Niveau technique
POUSSINS AVENIR F et G	1'00 à 1'30		base

ÉQUIPES ESPOIR

CATÉGORIES ESPOIR	TEMPS MUSIQUE	MOYENNE DES DEGRÉS	NIVEAU TECHNIQUE	AUTORISATION
POUSSINS 3 à 5	1'00 à 1'30		1er	Pas de limite
F10 3 à 5	1'30 à 2'	Inférieure à 0,5	1er	1 seule équipe
F12 3 à 5	1'30 à 2'	Inférieure à 0,5	1er	1 seule équipe
F14 3 à 5	2' à 2'30	Inférieure à 1,5	1er	1 seule équipe
Fédérale 3 à 5	2' à 2'30	Inférieure à 1,5	1er	1 seule équipe
Équipes Espoir 6 et +	Se référer au règlement fédéral			

Pour toutes les catégories Espoir (3 à 5 /6 et +), les conditions d'âge sont les mêmes que pour les catégories officielles.

Dispositions particulières sur les catégories

Si le nombre de twirlers dans une catégorie est trop important, la commission régionale se réserve la possibilité de constituer 2 groupes comme au National.

Catégories « DUO » région

DUOS	Twirler A	Twirler B	Niveau technique	Age Maxi	Temps musique
1er -12 ans	1er	1 ^{er} max	1er	Minimes	1' à 1'30
1er +12 ans	1er	1 ^{er} max	1er	Pas d'âge	1' à 1'30
Minime	2è	1 ^{er} ou 2è	2è	Minime	2' à 2'30
2è	2è	1 ^{er} ou 2è	2è	Junior	2' à 2'30
3è	3è	1 ^{er} à 3è	3è	Junior	2' à 2'30
4è	4è	2è à 4è	4è	Pas de catégorie d'âge	2' à 2'30

Un twirler qui concourt en DUO A, B, C, D ou E a l'autorisation de se présenter en DUO non officiel (1 seule fois). **Livret DUO obligatoire.**

DIVERS

Obligation de présenter le livret individuel de chaque twirler dès le championnat Départemental, en individuel et équipe (sauf poussin sans degré dans équipe).

Les clubs qui inscrivent des candidats à suivre des formations dans une autre ligue doivent en informer la commission d'activité de Bretagne et les formatrices juges techniques ou les formatrices juges administratifs ou les AF référents : **une dérogation est obligatoire**

NOTA : *Pour tous les points non mentionnés dans ce règlement, il faut se référer au règlement fédéral.*